

4, rue de la Chine - 75970 Paris cedex 20

Tél : 01 56 01 70 70

N° F.I.N.E.S.S. : 750100273

Note pour le remboursement de vos frais non médicaux

Madame,

Comme vous le verrez sur les documents de l'Agence de Biomédecine ci joints, votre don vous donne droit au remboursement des frais non médicaux liés au don d'ovocytes.

Il s'agit de vos frais éventuels de déplacement, d'hébergement, de bouche, d'interprétariat, de garde d'enfants, et à des indemnités pour perte de revenus...

Nous vous remercions de bien vouloir adresser au secrétariat d'AMP de TENON, par courrier, à l'adresse suivante :

**Secrétariat d'AMP
Service de Gynécologie Obstétrique, bâtiment Le Lorier, 2^e étage
Hôpital TENON
4 rue de la Chine
75020 PARIS**

les documents suivants :

- Vos factures
- Une copie de votre pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Nous nous chargeons d'adresser votre dossier aux services économiques du Groupe Hospitalier. En cas de difficultés, ou de non remboursement dans un délai de 6 mois, merci de bien vouloir nous recontacter !